

# NOTES D'HISTOIRE ET DE TOPOGRAPHIE URBAINE

## La cour du Centre des Impôts à Nîmes (Gard)

par Y. MANNIEZ\*

### 1. CHRONIQUE DE L'OPERATION

En préalable à la construction d'un nouveau bâtiment sur l'emplacement de l'actuel Centre des Impôts, situé boulevard Etienne-Saintenac (fig. 1), un repérage archéologique a eu lieu, au mois d'août 1991, dans la cour de la parcelle 811. Il a été réalisé sous forme de deux tranchées parallèles, d'orientation nord-sud, distantes d'environ 20 m. (fig. 2) La première, longue de 29,50 m, n'a pu faire l'objet d'observation que sur 24 m, à cause de la présence de réseaux en service. La seconde, longue de 22 m, n'a été étudiée qu'à partir du 3e mètre, pour les mêmes raisons. La largeur moyenne de ces tranchées est de 1,70 m<sup>1</sup>.

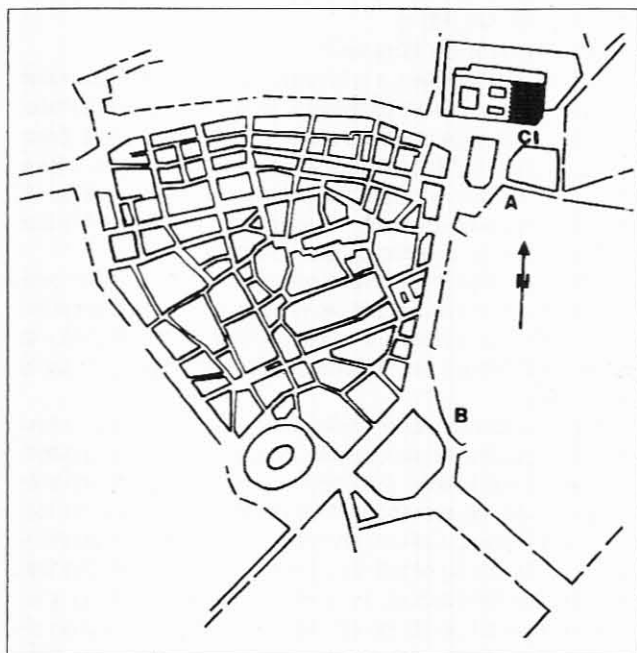


Fig. 1 — Positionnement du centre des Impôts (CI, sur le plan).

### 2. OBSERVATIONS STRATIGRAPHIQUES

Elles se résument à deux relevés en coupe (fig. 3 et 4) qui présentent la totalité des niveaux archéologiques observés après nettoyage des bermes. Ces différents ensembles ont été numérotés en continu de 1 à 22.

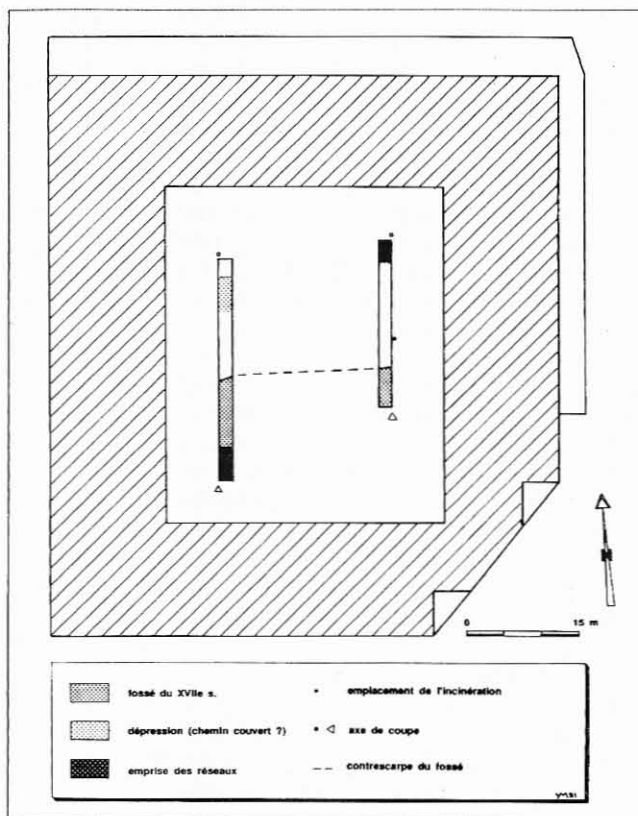


Fig. 2 — Positionnement des tranchées de repérage.

\* Résidence Les Roses, Les Tamaris, bât. A, F 34400 Lunel.

<sup>1</sup>Les coordonnées Lambert du site, au centre de la parcelle, sont : X = 763,90 ; Y = 3173,685. L'altitude du point zéro est de 46,975 m. Le repérage et les recherches documentaires ont été effectués avec la collaboration d'Aline Manniez.

### 2.1 Tranchée 1

Les unités stratigraphiques 1 et 2 concernent les sols de cour d'époque contemporaine. Le niveau 3, mal individualisé, peut correspondre au premier état d'utilisation de la cour de la caserne du XVIIe s. La fouille a permis de mettre en évidence un puissant remblai (US 4), qui est le comblement définitif du fossé creusé autour de la fortification de Rohan. Cette structure en creux, large d'au moins 16 m, (Vidal 1989 : 22) n'a pu être étudiée sur toute sa largeur. Les tranchées l'ont, semble-t-il, recoupée de façon perpendiculaire. Un premier niveau de remplissage avait déjà été réalisé au moyen d'un remblai argileux brun-gris (US 7a). Ce dernier a servi à combler la dépression du nord qui est, elle aussi, à mettre en relation avec les travaux de protection de la ville à l'époque moderne. Il s'établit dans la partie centrale sur un niveau qui semble correspondre au paléosol (US 8). Peu après, on a aménagé un niveau de circulation sur le secteur. Ce dernier, peu net au nord, est matérialisé par un lit de petits galets dans la partie centrale ; il correspond au niveau blanchâtre 6b. Sous le paléosol, on rencontre le substrat (US 9) qui a certainement été entaillé en forme de marche au XVIIe s.

### 2.2 Tranchée 2

L'unité stratigraphique 10 correspond à celle qui porte le n° 1 dans la première tranchée. Le remblai 11, bien que différent en texture, semble fonctionner avec le niveau 2. Il scelle lui aussi une surface de circulation (US 12) qui a été établie sur le comblement du fossé. Celui-ci a du être effectué assez rapidement. On ne retrouve pas à sa base l'équivalent du niveau brun-gris 7a, mais seulement un remblai de blocs plaqués contre la paroi de la contrescarpe. La paroi du sud, située dans le secteur des réseaux, n'a pas été recherchée. Le fond semble avoir été atteint à environ 4 m au dessous du niveau actuel de la cour. Le comblement principal (US 19) est constitué d'un sédiment de sable et de gravier de couleur beige à jaunâtre (substrat remanié). Le niveau supérieur de ce gros remblai a été perturbé par le creusement d'une fosse assez longue mais peu profonde (US 18). Le sol équivalent à 6a/6b n'existe pas. Il semble que ce soit à partir de l'US 12 qu'ait été creusé le fossé. Auparavant ce niveau avait déjà été perturbé par une fosse (US 16) dont le comblement a été recoupé par le fossé contemporanément. Une autre (US 13) avait été creusée plus au nord. Les fosses 14 et 15 n'ont été observées que dans la berme est. Elles sont installées dans le paléosol 21 (équivalent à 8). A la base du remplissage de la première, on note la présence d'un sédiment charbonneux brun-noir. Quelques tessons de céramique antique ont été prélevés. La fosse 15 coupée à l'ouest par la tranchée et au sud par la perturbation 16 contient plusieurs fragments d'un vase ayant renfermé les restes d'une sépulture à incinération remaniée.

## 3. LE MOBILIER

Il provient des ensembles antiques 14 et 15 ainsi que de la fosse moderne 16. Après lavage et marquage du code NMCI (Nîmes-Centre des Impôts) suivi du n° d'ensemble, il a été déposé au Centre de Documentation Archéologique du Gard à Nîmes.

### 3.1. Le mobilier de l'US 14

amphore gauloise sableuse : 1f, 1a, 1p  
amphore gauloise calcaire : 2p

amphore indéterminée : 1a, 2p  
céramique commune oxydante : 1f, 2p  
céramique commune réductrice : 5p  
céramique calcaire oxydante : 12p  
céramique calcaire réductrice : 1a, 1p  
sigillée sud-gauloise : 1 forme Dr. 35, 1b Dr. 35/36, 2p

### 3.2. Le mobilier de l'US 15

amphore gauloise sableuse : 1p  
céramique commune oxydante : 1f, 3p  
céramique commune réductrice : 1f, 10p  
sigillée sud-gauloise : 1b Herm. L7 (?), 4p  
paroi fine : 1b  
claire A : 1b Hayes 8A  
verre : 2p

## 4. HISTORIQUE DU QUARTIER

Pour avoir quelques idées sur l'évolution du secteur, au cours des siècles et pouvoir interpréter correctement les informations issues du repérage nous avons été amenés à faire une recherche complémentaire en bibliothèque et aux Archives Départementales du Gard.

A l'époque augustéenne le quartier qui nous intéresse se situe en dehors des limites de la ville antique. Il se développe à l'est du tronçon de l'enceinte qui relie, presque en ligne droite, la porte d'Auguste à la colline du mont Duplan. Lors de la construction du rempart médiéval, il demeure à l'extérieur de l'agglomération. Jusqu'au début du XVIIe s., les terrains semblent être essentiellement voués à l'agriculture. Au début du XVIIe s., le paysage est modifié par la construction de la fortification de Rohan. Un grand fossé, inclus dans un système de défense assez complexe isolé, à cet endroit, l'avancée polygonale du bastion dit du Château ou du Roy (fig. 5).

### 4.1. L'enceinte de Rohan<sup>2</sup>

En 1621, les religionnaires à la tête de Nîmes décident de confier la défense de leur ville au gouverneur Brison qui dès son arrivée, le 18 juillet 1621, juge que celle-ci a besoin de fortifications. Sans perdre un instant il fait dresser le plan et commence à faire démolir les maisons et raser les jardins qui se trouvent sur le tracé de la nouvelle enceinte. Au mois d'août 1621, les travaux commencent sous la direction de Claude Maltrait.

Suite aux sanglants affrontements entre catholiques et protestants, un bon nombre d'édifices religieux ont été détruits et les pierres sont alors utilisées à la construction de 4 bastions : le bastion du Château, des Prêcheurs, de la Bouquerie et de la Fontaine (fig. 5).

Dans la région l'agitation s'intensifie. En janvier 1622, Rohan est nommé gouverneur des troupes religionnaires en Languedoc. Peu après il est envoyé à Nîmes. Une de ses premières préoccupations est de reprendre en main la construction de fortifications de Nîmes. Celle-ci devient alors l'objet le plus pressant et dès la fin février on décide de travailler au creusement des fossés et de finir les bastions de la ville. Le 21 mai 1622, le gouverneur Brison est démis de ses fonctions. Le duc de Rohan signe en 1623 à Montpellier un édit de paix avec le roi à la suite duquel il charge le connétable de Lesdiguière et le maréchal de Créquy de commander dans le bas-Languedoc, les Cévennes et le Vivarais et faire détruire les fortifications de toutes les places

2/ L'essentiel des informations concernant cet ouvrage est tiré de Ménard (Ménard, 1954). Des compléments récents sur le secteur de la rue Corconne sont apportés par C. Potay dans son étude (Potay 1991) ; nous la remercions pour ses précieux conseils.

3/ A.C de Nîmes LL19 ; délib. du 21 nov. 1622 p° 155 v°.

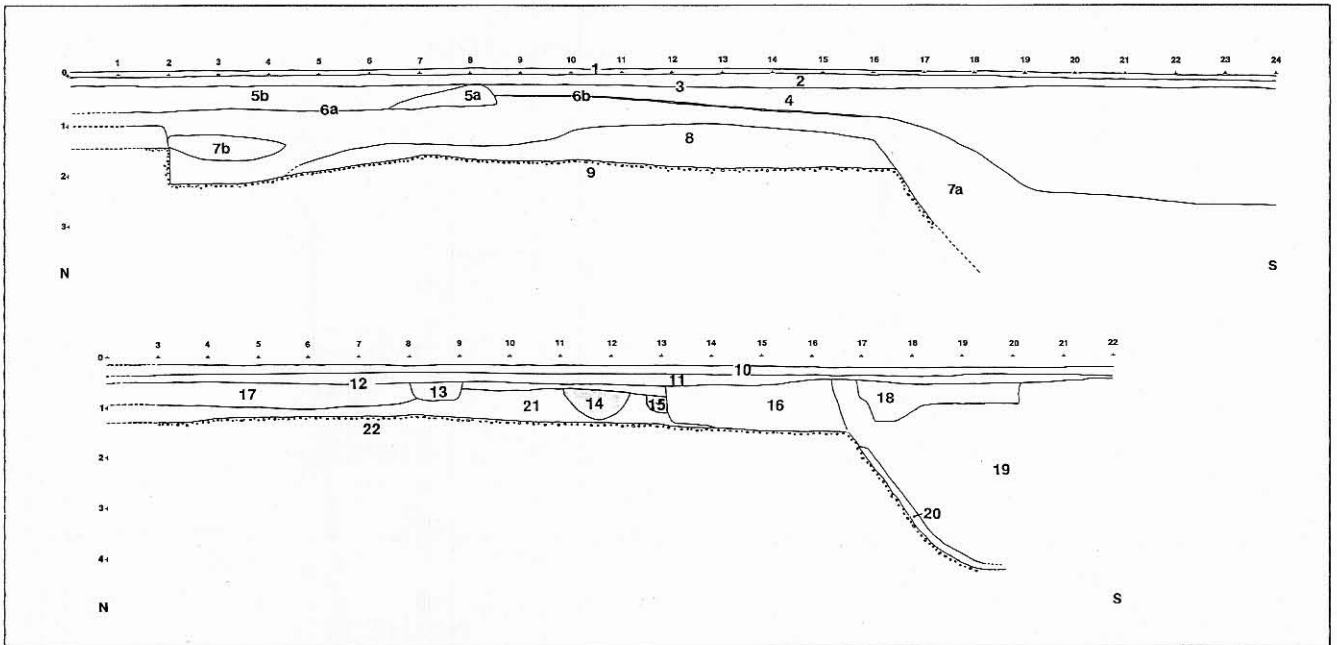


Fig. 3 et 4 — Coupes stratigraphiques des tranchées 1 et 2.

Liste des ensembles observés :

- 1 — niveau actuel de la cour comprenant deux épaisseurs de goudron.
- 2 — niveau d'éclats calcaires mêlés à du sable blanc.
- 3 — niveau de circulation probable.
- 4 — gravier et sable jaunâtres, sédiment homogène et stérile (substrat remanié).
- 5a — perturbation constituée d'une poche de blocs moyens qui semble avoir cassé 6b.
- 5b — remblai moderne, sédiment argileux brun-gris, mobilier rare.
- 6a — fin niveau de gravier visible à la base de 5 dans la partie nord de la tranchée.
- 6b — niveau de circulation de 3 à 4 cm d'épaisseur dont la surface est damée.
- 7 — remblai argilo-sableux brun-noir avec des blocs épars (7a) ou formant des poches (7b).
- 8 — niveau argilo-sableux brun reposant sur le substrat, assimilable au paléosol.
- 9 — niveau géologique en place (*sistre*).
- 10 — correspond au niveau 1.
- 11 — remblai de galets jaunes.
- 12 — niveau de circulation constitué d'un sédiment gris-noir.
- 13 — perturbation moderne avec ciment.
- 14 — fosse antique contenant un peu de mobilier.
- 15 — fosse antique avec remplissage cendreuse, quelques tessons de céramique et des fragments d'ossements humains brûlés.
- 16 — grosse perturbation dont le remplissage est essentiellement composé de blocs avec de nombreux tessons de céramique moderne vernissée.
- 17 — remblai argilo-sableux brun-gris contenant de petits blocs.
- 18 — remblai sableux brun-gris.
- 19 — remblai de sable et de gravier jaunâtres, homogène et stérile.
- 20 — remblai de blocs moyens.
- 21 — niveau brun assimilable au paléosol.
- 22 — correspond au niveau 9.

que les religionnaires occupent dans le pays. Les deux tiers des fortifications de Nîmes doivent être détruits.

Le connétable détermine alors la partie qui doit être démolie. Sur les 10 bastions qui composent les fortifications de la ville, 5 seront démolis (ceux de Corconne, des Pêcheurs, du Château, des Cauquières, de la Couronne) c'est-à-dire ceux qui appartiennent à la partie septentrionale de la ville. On laisse subsister la partie méridionale dont les fortifications consistent en 5 autres bastions qui sont ceux de la Bouquerie, de la Fontaine, de la Magdeleine, de St Antoine et de la tour Vinatière qui forment le côté le plus faible.

Dès novembre 1622, le processus de démolition est déclenché et le bastion de la Couronne est le premier détruit<sup>3</sup>. Quillais, nouveau commissaire nommé par le connétable, arrive à Nîmes pour faire achever la démolition. Peu après, il y prépose Claude Maltrait, le même qui s'était chargé de la construction. Quillais a déjà fait abattre les bastions du Château, des Prêcheurs,

et de Corconne mais comme il ne fait raser les ouvrages que jusqu'à fleur de terre, les catholiques en avisent la Cour prétextant que Quillais a retiré des gratifications considérables des religionnaires pour laisser subsister des fondements afin de leur permettre de s'en servir au moment opportun. A la suite de cela, le commissaire reçoit ordre de faire détruire les fondements ; ce qui est exécuté sur le champ. On ne doit pas toucher au bastion des Récollets ou de la Fontaine puisqu'il ne figure pas dans la partie des fortifications à supprimer. La démolition avance de jour en jour. Lors d'une assemblée des députés du diocèse (nov. 1623), il est décidé qu'elle devrait être terminée à Noël 1623, dernier délai. Cependant, les catholiques de Nîmes n'abandonnent pas le projet qu'ils ont de faire démolir toutes les murailles de cette ville.

Claude Maltrait favorable à cette idée demande aux habitants de signer un traité dont l'objet tend à cette démolition. D'un autre côté, les religionnaires de Nîmes, fermement résolus à s'opposer à la volonté des catholiques visant l'entière

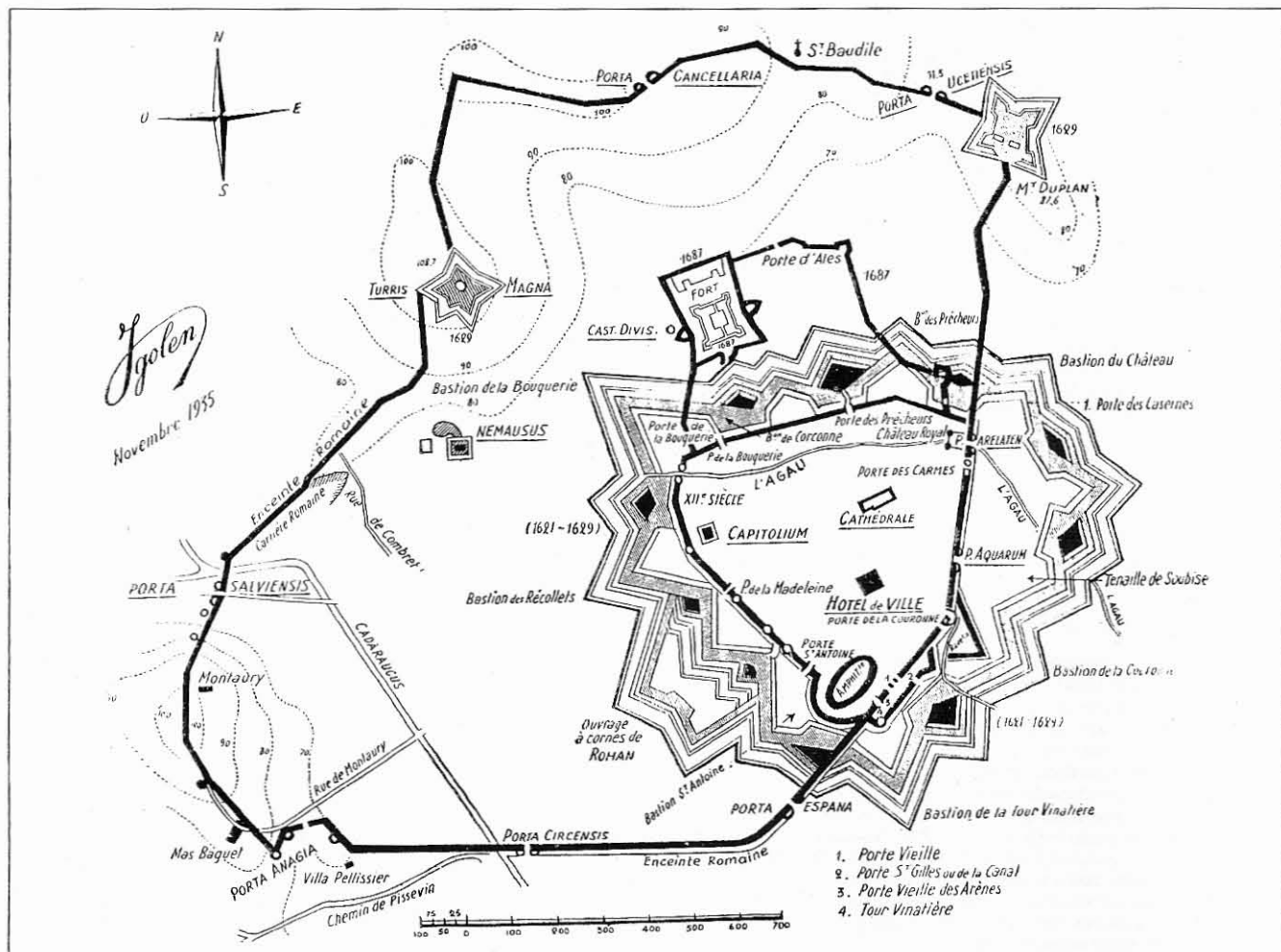


Fig. 5 — Plan synthétique des différentes enceintes de Nîmes par Igolien.

destruction, ne peuvent stopper les divers particuliers qui entreprennent de supprimer les contrescarpes qui se trouvent sur leur propriété. C'est pourquoi le conseil de ville ne manque pas aussitôt de s'élever contre cette entreprise. Cette persistance des habitants à faire subsister le reste des ouvrages qui sert à fortifier la ville ne les rend pas moins fidèles au roi.

En 1624, les calvinistes reprennent le dessus et la guerre éclate à nouveau. De retour à Nîmes en novembre 1625, Rohan, devant l'ampleur que prennent les événements, décide de fortifier à nouveau la ville afin de lui permettre de résister à la violence de ses ennemis.

Le 18 novembre 1625, Rohan fait part de son inquiétude en matière de sécurité et démontre le besoin urgent de «murs» autour de Nîmes. Rohan satisfait des plans de Maltrait, lui confie l'intendance et la direction des travaux. Les nouvelles fortifications seront constituées de six bastions, à savoir, le premier entre la porte de la Bouquerie et celle des Prêcheurs; le second entre cette dernière porte et le Château du roi; le troisième sous le Château, le quatrième au devant des Cauquières ou Tanneries qui seront enclavées, en même temps que des habitations voisines dans les travaux de cette partie et les deux derniers bastions en forme de tenaille au devant de la porte de la Couronne, les faubourgs de ce nom demeurant renfermés dans la fortification.

On peut constater que c'est dans la partie septentrionale que s'étendront les nouvelles constructions c'est-à-dire aux endroits mêmes où s'étaient déroulées les dernières démolitions suite à l'édit de paix de 1623. Dès le mercredi 19 novembre les travaux démarrent sous la surveillance de Claude Maltrait. De nouveaux affrontements viennent semer le trouble en France; à Nîmes on se prépare à résister.

Le 17 décembre, les soldats catholiques attaquent les faubourgs de cette ville et dès le début de l'an 1626 un conseil de guerre y est établi. Malgré les temps difficiles, les travaux des fortifications ne sont pas négligés et le 4 mars 1626 le duc de Rohan exige des habitants leur participation à l'ouvrage. En même temps il prescrit la fermeture de toutes les boutiques et envoie les consuls chez les particuliers pour les pousser au travail. Le 30 septembre 1627, les gens de Nîmes sont obligés de prêter leurs bras sous peine d'amende. En octobre 1627, le duc s'attache à faire avancer rapidement les constructions. Le 20 de ce mois, deux habitants sont délégués dans chaque bastion pour constater la présence des travailleurs et signaler ceux qui manquent.

A cette époque, il n'y a encore que six bastions et leurs demi-lunes en cours d'exécution à savoir : les bastions de la Couronne, de Soubise, des Prêcheurs, de Corconne, dit aussi de l'Évangile, de Rohan et du Château.



Fig. 6 — Positionnement des casernes (extrait du «Plan de Nîmes et sa fontaine par J. Ph. Mareschal»).

En 1628, le duc pressé de voir achever les travaux, offre aux entrepreneurs un supplément financier. Rohan s'attache à la sûreté de Nîmes et pour cela il fait construire au mois d'avril 1629, 2 forts sur les coteaux qui la dominent. L'un d'eux constitué de quatre bastions est construit au sommet du Puech Jasiou, doté d'une ligne de communication avec la ville aboutissant au bastion du Château et une muraille comprenant cinq petits bastions entourant la Tour Magne, ainsi qu'une galerie tout autour de l'ancien édifice.

Au mois de mai 1629 la construction des remparts arrive à son terme. Le parti des religionnaires s'affaiblit de jour en jour, et pourtant le duc de Rohan se dispose tout de même à résister aux attaques du roi en faisant achever les fortifications de Nîmes. Elles se présentent alors ainsi : en partant des arènes et en remontant vers le Nord, on trouve les bastions de la tour Vinatière, de St Antoine, de la Magdeleine, des Récollets, ou de la Fontaine, de la Bouquerie, de Corconne, des Prêcheurs ou Présicadoux, du Château, de Rohan, les tenailles de Soubise et le bastion de la Couronne. En face du bastion de la Magdeleine se trouve un ouvrage avancé appelé les Cornes de Rohan, comme développement de ce dernier bastion. Les bastions étaient en outre, reliés par une contrescarpe et des demi-lunes. Trois ouvertures seulement donnent accès dans la place au moyen de ponts-levis, à la Couronne, à l'entrée de l'Agau et à la porte des Prêcheurs. En coupe, cette fortification se compose de l'extérieur vers l'intérieur, d'un glacis, d'un chemin couvert avec gabions, d'une contrescarpe, d'un large fossé, d'une escarpe, d'un deuxième chemin couvert, d'un parapet avec embrasure de canon, d'un troisième chemin couvert et enfin les anciennes murailles de la ville et de la place (fig. 8). La défaite des religionnaires à Alès donne le coup de grâce au parti de Rohan qui se voit obligé de capituler «La paix de Nîmes» est

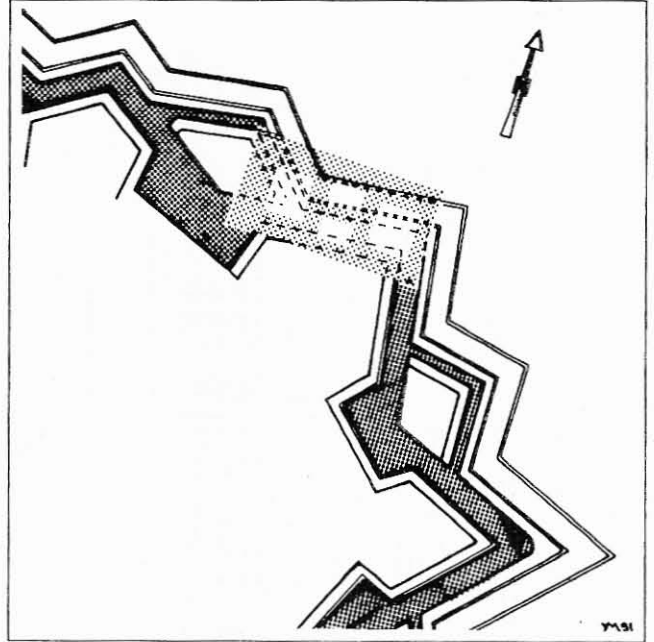


Fig. 7 — Essai de positionnement des casernes sur le plan de 1629 (échelle environ 1/500e).

signée le 27 juin à Alès et suite à cet édit les fortifications de Rohan sont démolies jusqu'aux fondations au mois d'août 1630. Pas entièrement convaincue de la fin des hostilités, la ville de Nîmes conserve cependant les parties nécessaires à la défense de la vieille et faible enceinte du XI<sup>ème</sup> siècle, comme par exemple le ravelin de la porte de la Couronne et un pan de muraille servant au jeu de ballon près des Arènes. En août 1632, à la suite de discordes entre le roi et son frère le duc d'Orléans, le duc de la Force est envoyé à Nîmes afin de faire démolir les ponts qui donne l'accès à la ville, de nettoyer les fossés, de redresser les murs qui soutiennent les terres et de faire reconstruire les ravelins de la Porte St Antoine et de celle de la Magdeleine et terrasser en dehors le mur du ravelin de la porte de la Couronne afin de se mettre à l'abri d'une éventuelle attaque.

Le 12 octobre 1632, le roi ordonne la démolition des fortifications qui ont pu être partiellement rétablies à Nîmes à la suite des tensions rencontrées au mois d'août. Ce n'est qu'en 1633 que les fossés de la porte de la Couronne sont comblés ainsi que les ravelins des portes St Antoine et de la Magdeleine. Les autres ont pu être rebouchés dans la même période ou peu après. On rétablit alors, au fur et à mesure, les ponts et les aqueducs du tour de ville qui avaient été détruits.

Les vicissitudes de l'histoire locale, nous venons de le voir, ont fait se succéder les destructions puis les reconstructions du rempart moderne. Les documents d'archives, confus, manquent souvent de détails. Il est de ce fait impossible de savoir si les ordres donnés pour les interventions sur l'enceinte ont toujours été respectés uniformément sur tout le tracé.

Il est, toutefois, vraisemblable que ces revirements de situation ont aussi affecté le dispositif défensif d'avant-garde. Le fossé a pu être, sur certains tronçons, recomblé sur ordre des

4/A. C. Nîmes, JJ 5 ; Mémoire sur l'emplacement des casernes, 16 juin 1695.

5/ A.C. Nîmes, *ibid.*

6/A.C. Nîmes, *ibid.*; «...sept encoules ou contreforts qu'il convient de faire pour le soutien d'une muralhe des cazernes du cartier de la Cavalerie qui fait face à la terre de M d'Albenas...la susdite muralhe n'estant pas fondée ce qui fait qu'elle plonge du côté de ladite terre».

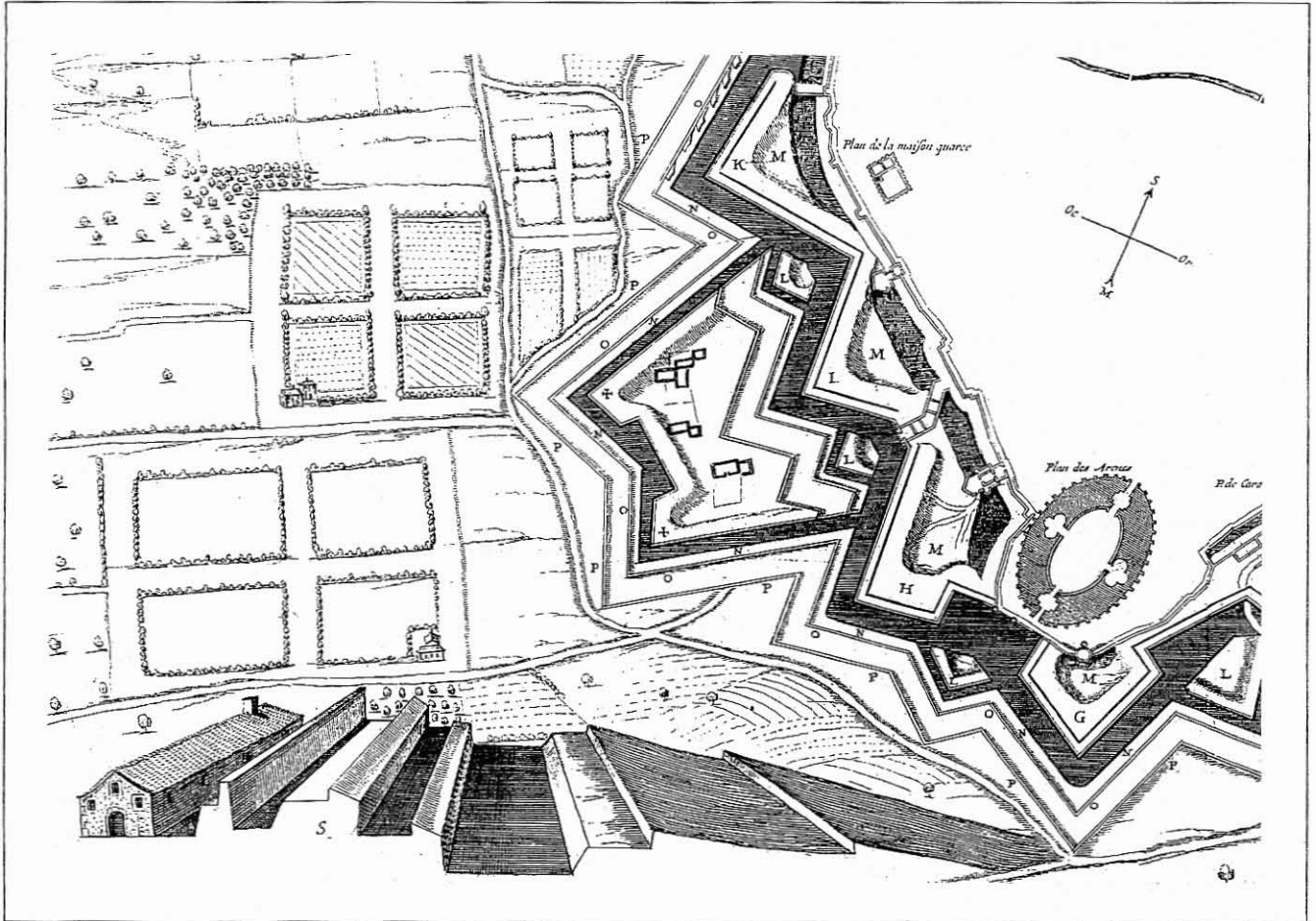


Fig. 8 — Profil du système défensif (extrait du plan de 1629).

hautes autorités puis recréusé partiellement ou entièrement. Ailleurs il a pu resté ouvert et n'être comblé qu'après la Paix de Nîmes en 1633.

#### 4.2. Les casernes

En 1695, lorsqu'on envisage de construire les casernes, la parcelle sur laquelle porte le projet est «un champ labourable»<sup>4</sup>. Les casernes dans un premier projet devaient être installées «au dessous du château», lui même édifié sur les vestiges de la porte d'Auguste. Le projet est rejeté pour diverses raisons : coût élevé de la démolition des maisons et du relogement de plusieurs familles, impossibilité d'un début de développement de la ville à l'extérieur, risque de gêne des «bourgeois» provoquée par les allées et venues des troupes, risque d'infection de la population par les militaires contaminés sur les champs de bataille. Le devis de maçonnerie précise que «le bâtiment des cazernes sera planté près la porte d'Uzes, entre les murailles de la nouvelle enceinte du château de Nîmes, le chemin Royal et la hauteur des moulins à vent»<sup>5</sup>. Le bâtiment, dont les plans sont conçus par l'architecte montpellierain Daviler, est réalisé sur la partie occidentale du bastion du Roy. A aucun moment dans le devis initial ce fait n'est mentionné ; il n'est pas non plus prévu de s'assurer, au préalable, de la stabilité du terrain. La caserne se compose de quatre cours, «à savoir une de la Cavalerie à la droite, une de l'Infanterie à la

gauche, celle de l'étape au milieu et une petite cour de la Cavalerie derrière, environnée et fermée par un corps de logis double et continu de 7 toises et demi d'épaisseur». La cour située à l'est et les bâtiments qui l'enserrent constituent l'actuel Centre des Impôts (la façade sud est une reconstruction contemporaine). En 1710, alors que le chantier est achevé, on s'aperçoit qu'un des murs de l'aile orientale présente des signes de faiblesse<sup>6</sup>. Il semblerait qu'il s'agisse du mur est extérieur de la cour de la Cavalerie. Cette anomalie n'est pas due à une malfaçon de la part des entrepreneurs mais au fait que l'édifice est installé sur les remblais du fossé défensif.

#### 5. CONCLUSION

L'opération de repérage menée dans la cour du Centre des Impôts a permis d'obtenir des informations sur un secteur resté à l'écart de l'emprise de la ville jusqu'au XVIIe s. Les témoins de l'Antiquité, bien que rares, ne manquent pas d'intérêt. Ils attestent la présence toute proche du domaine des nécropoles que l'on pouvait pressentir aux abords de la Voie Domitienne. La fosse 15 a livré les restes bouleversés d'une sépulture à incinération que le mobilier permet de dater, au plus tôt, des années 80/90 (présence d'une forme Hayes 8A en céramique claire A). Les tessons de l'ensemble voisin 14, difficile à interpréter, appartiennent eux aussi à la fin du Ier s. de notre ère.

Dans les deux tranchées nous avons observé des structures négatives qui sont à mettre en rapport avec le complexe défensif créé par Rohan après le mois de février 1622. Ces informations complètent ce qui a pu être constaté en deux autres points de la ville lors d'opérations d'évaluation du patrimoine archéologique, en particulier celle conduite par H. Pomarèdes et M. Compan dans le quartier de Ste-Perpétue, sous l'hôtel Atria (Compan 1986), ainsi que celle dirigée par L. Vidal sur le secteur du projet de la Z.A.C. des Carmes (Vidal 1989) (fig. 1, points A et B).

Malgré des difficultés liées à l'imprécision des plans, les tentatives de positionnement des casernes sur le tracé de l'enceinte moderne confirme les données de terrain quant à l'emplacement du fossé dont la contrescarpe a été mise au jour. Aucun élément ne nous permet de penser que ni celle-ci, ni l'escarpe étaient réparées.

Dans la tranchée 1, le dénivelé de l'extrémité nord peut correspondre au contact entre le glacis et le chemin couvert longeant la contrescarpe. Dans l'autre tranchée son correspondant peut se trouver dans l'emprise des réseaux. Le remblai 7 et le niveau de circulation contemporain 6a/6b, qui n'existent que dans la tranchée 1, marquent un premier état de remplissage du fossé, qui pourrait être contemporain de la démolition de 1623 et qui aurait été interrompu ou recrusé avant l'installation de la surface 6.

Le comblement définitif, matérialisé dans les deux tranchées par un remblai jaunâtre et stérile (US 4 et 19), est certainement réalisé en une seule fois aux environs de 1633.

#### Lexique

*Escarpe* : paroi d'un fossé du côté de la place. Mur de soutènement couvrant cette paroi. L'escarpe peut être non revêtue.

*Contrescarpe* : paroi d'un fossé du côté de l'assaut. Mur de soutènement couvrant cette paroi.

*Glacis* : plan faiblement incliné qui raccorde le crête du chemin couvert avec le niveau naturel du terrain qui s'étend devant la place.

*Chemin-couvert* : chemin à ciel ouvert établi sur la contrescarpe.

*Demi-lune ou ravelin* : dehors retranché placé devant la courtine d'un front bastionné. Elle est généralement formée de deux faces en angle aigu.

*Gabion* : panier cylindrique sans fond rempli de terre et formant un parapet de protection.

*Bastion* : ouvrage bas et pentagonal faisant avant-corps sur une enceinte.

#### Bibliographie

Compan 1986 : COMPAN (M.), POMAREDES (H.) — Repérages archéologiques dans le quartier de Ste Perpétue à Nîmes (Gard). Rapport de fouille dactylographié, inédit, 1986.

Germer-Durand 1876 : GERMER-DURAND (F.) — Enceintes successives de Nîmes depuis les romains jusqu'à nos jours. 2e éd., Nîmes, 1877.

HGL : *Histoire Générale du Languedoc*. t. V, Paris 1745.

Igolen 1935 : IGOLEN (J.) — Les anciennes fortifications de Nîmes, Mém. de l'Acad. de Nîmes. 7e série, t. L, années 1933-1935

Igolen 1950 : IGOLEN (J.), SALLES (L.) — Nîmes, son histoire, ses monuments. Nîmes 1950

Ménard 1754 : MENARD (L.) — *Histoire civile, ecclésiastique et littéraire de la ville de Nîmes*. 1754, t. V et VI, Laffite reprints, Marseille, 1976.

Naudin 1982 : NAUDIN (M.-J.) — Nîmes à travers ses plans. Musées d'art et d'histoire de Nîmes, rapport dactylographié, non paginé, 1982.

Potay 1991 : POTAY (C.) — Eléments documentaires et données historiques concernant la fouille du secteur des Halles, printemps-été 1990. Rapport dactylographié, 58 p.

Vidal 1989 : VIDAL (L.) CELIE (M.) — Z.A.C. des Carmes, Nîmes (Gard), sauvetage urgent. Rapport de fouille dactylographié inédit, Nîmes 1989,

*Vocabulaire de l'architecture*, Inventaire général des Monuments et des richesses artistiques de la France. Paris 1972, 2 volumes.

A. C. Nîmes : Archives communales de Nîmes. Sur la fortification : registres LL 19, LL 20 et LL 21; sur les casernes : registres LL 29, JJ 5 et JJ 6.

Plans anciens de Nîmes, 1560-1884. Musées d'art et d'histoire de Nîmes, 1986.